

# ENTREPRENDRE EN AGRICULTURE PAYSANNE



du 03 février 2025  
au 28 novembre 2025



65% DU TEMPS  
EN STAGE DANS  
1 À 3 FERMES

23 JOURNÉES DE  
FORMATIONS

UN PARCOURS  
PERSONNALISÉ

# PRÉ-REQUIS

La formation s'adresse à des personnes en reconversion professionnelle qui ont l'intention de devenir paysan ou paysanne, en créant ou reprenant une ferme en agriculture paysanne. Pour rejoindre la formation il faut :

- Avoir un projet économique d'installation agricole en Béarn (avec ou sans diplôme agricole)
- Avoir choisi sa ou ses production.s principale.s
- Avoir déterminé son territoire d'installation ( ~ 50km)
- Être inscrit.e à France Travail
- Avoir la capacité à suivre une formation pendant 10 mois
- Être véhiculé, avoir accès à un ordinateur

# OBJECTIFS

- Structurer son projet d'installation
- Adapter son activité à la réalité agricole du territoire choisi
- Savoir mobiliser les ressources du réseau
- Faire des choix techniques et stratégiques pour sa future activité
- Maîtriser les gestes techniques de son activité

# FINANCEMENT DE LA FORMATION

- Formation financée par la Région Nouvelle Aquitaine et l'Union Européenne (FSE+)
- Possibilité d'une indemnisation par la Région en cas d'épuisement des ARE

## Paroles d'accueillant.e.s :

*" Un stage long permet de voir toutes les saisons et de créer un lien fort avec l'apprenante pour l'aider à construire son projet. "*

*" Notre accompagnement ne s'arrête pas avec la fin du stage, c'est un partenariat qui se profile. "*



# CONCRÈTEMENT

## Formation à temps plein de 1309h sur 10 mois

- **65 % du temps en stage dans 1 à 3 fermes tutrices** chez des paysan.ne.s qui vous accompagnent et vous forment pour votre future activité

- **23 journées de formations collectives pour**

Comprendre l'agriculture paysanne / Rencontrer et échanger avec des acteurs du territoire / Dimensionner et chiffrer son projet économiquement / Identifier son marché / Comprendre les statuts juridiques, sociaux et fiscaux / Appréhender l'organisation du travail et la gestion de l'entreprise au quotidien...

- **1 parcours personnalisé composé de :**

- Temps de construction de projet : travail personnel sur le projet, construction de son réseau, rendez-vous binôme 1 fois par mois avec l'accueillant.e

- Temps réflexif : rendez-vous trinôme (stagiaire-tuteur.rice-animatrice ABDEA) pour faire le point sur le stage, les compétences acquises et à acquérir, l'avancement du projet

- Journées de formations complémentaires possibles en fonction des besoins

## Formation certifiante à valider en 3 temps :

- Élaboration d'un Dossier Projet
- Organisation d'une réunion GALO (groupe acteurs locaux)
- Présentation de son Dossier Projet.

**Taux de réussite en 2023 : 67%**

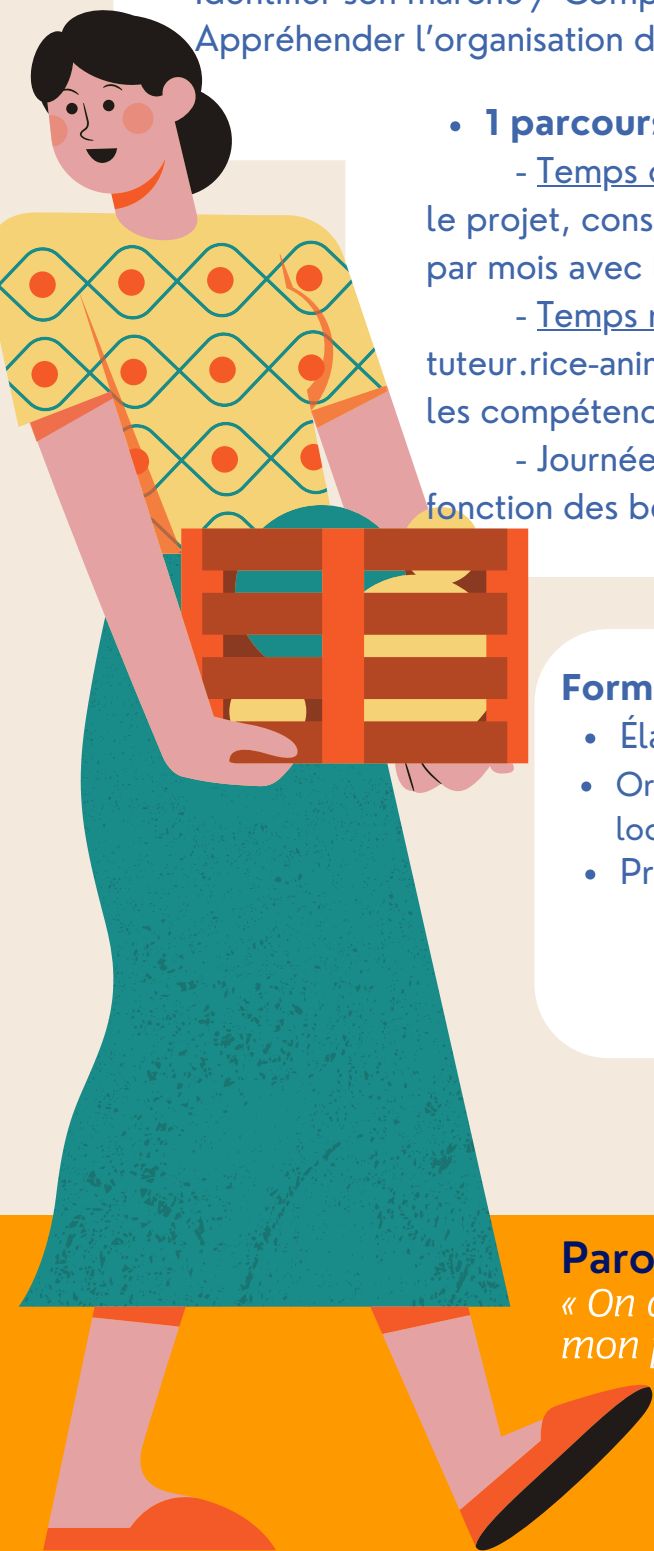
**Taux de satisfaction global 2023 : 85%**

**Nombre de places : 10 stagiaires**

## Paroles de stagiaires :

« On a pris le temps de regarder la comptabilité, j'ai fait mon prévisionnel grâce à leur comptabilité »

« Je suis capable de repérer et comprendre les choix faits et les contraintes de certains choix. »



# VOUS SOUHAITEZ CANDIDATER ?

1/ Inscrivez-vous pour participer à un accueil collectif dédié à la présentation de la formation grâce au formulaire en ligne :

<https://nuage.ardearna.org/apps/forms/s/QxSWYyXqMc88S9Zto8DkJ629>

ou alors en contactant Cristelle Baylaucq (responsable de stage)  
au **06 64 41 36 61** ou via **stage.eap.bearn@gmail.com**

2/ Complétez et envoyez votre dossier de candidature (remis sur demande)

3/ Participez aux entretiens de sélection à partir de fin novembre

Début de la formation : lundi 3 février 2025.

**Entreprendre en Agriculture Paysanne est une formation de l'ARDEAR Nouvelle Aquitaine** qui existe également sur d'autres territoires de la Région :

- en **Dordogne**, organisée par la **Maison des paysans**

- en **Limousin**, organisée par l'**ADEAR Limousin**

Dans le **Pays Basque**, elle est portée et organisée par **TREBATU**



Pour consulter les CGS et le règlement intérieur :  
<https://www.agriculturepaysanne.org/Formation-1418>

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap : nous contacter



**ABDEA**  
Réseau de l'agriculture  
paysanne en Béarn

en partenariat avec



InPACT  
Nouvelle-Aquitaine  
Initiatives Pour une Agriculture  
Citoyenne et Territoriale

financée par:



Cofinancé par l'Union européenne



RÉGION  
**Nouvelle-Aquitaine**

**ABDEA - Maison de l'Agriculture Paysanne**

11 bis avenue de Verdun 64140 BILLERE

contact : [stage.eap.bearn@gmail.com](mailto:stage.eap.bearn@gmail.com) / 06 64 41 36 61

<https://www.agriculturepaysanne.org/abdea>

SIRET : 4081 4074700051 - Code APE : 00051 - N°OF : 72640392564